

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Commune indépendante](#)
5. Keryado et l'assainissement

## Keryado et l'assainissement

---

Dès le temps de la Compagnie des Indes dont le premier réseau fait de conduites en cuivre ou laiton est opérationnel dès 1740 pour alimenter l'enclos du port. Une des canalisations capte ses eaux à Kerforn.

À partir des années 1760, les canalisations sont remplacées par des canaux de pierre maçonnés ou taillés dits aqueducs. Celle s'alimentant à Kerforn et qui traverse les terres du Manio est encore visible notamment l'aqueduc de la rue Duliscouët. En 1851, la municipalité lorientaise décide de s'affranchir de la Marine en se dotant de son propre réseau. Le réservoir de la rue Beauvais, achevé en 1860, est alimenté par de l'eau captée à trois endroits de Keryado (Saint-Armel, Kerulvé, Le Pouillot) ainsi qu'à Quéven. En 1887, un réservoir de 12 000 m<sup>3</sup> d'eau potable, propriété de la ville de Lorient, est construit au Petit-

Paradis sur le point le plus haut de Keryado. L'eau y est acheminée depuis une station de pompage installée à Kerguillette. L'eau provient du Scave, l'un des affluents du Scorff.

Le 19 novembre 1889, une commission nommée par le conseil municipal de Lorient visite les installations achevées. Ce jour-là 1 000 m<sup>3</sup> d'eau sont déjà dans le vaste réservoir et à compter du 23 novembre, il est procédé au nettoyage des tuyaux de la grande artère jusqu'à la porte du Morbihan. Le maire Rio souhaite alors que la terre provenant du château d'eau de Keryado serve à combler la petite bouche de l'étang du Faouëdic.

En juin 1892, la ville de Lorient est obligée de rétablir l'ancienne conduite d'eau avec le château d'eau de la rue de l'Hôpital (rue Jules Le Grand) car le réservoir du Petit-Paradis ne peut contenir que 8 000 m<sup>3</sup> d'eau sur les 12 000 prévus à cause de plusieurs fissures.

En 1897, Lorient fait entièrement clôturer le réservoir et le terrain lui appartenant. Le but est alors de protéger le réservoir contre les malveillants qui détériorent les ouvrages ou y déposent leurs ordures, ce qui pose un problème d'hygiène publique. La partie du terrain bordant la rue de Brest étant déjà enclos d'un mur, il reste alors les trois autres côtés à clôturer. Il va aussi être installé une porte pour l'escalier d'accès au terre-plein du réservoir. À ce moment-là, Lorient envisage déjà d'installer un deuxième réservoir sur le terrain contigu à clôturer en même temps et sur lequel sont déposés les déblais du réservoir existant. Ce réservoir dont les premiers plans sont établis au mois de février 1897, doublerait les capacités d'approvisionnement en eau et sera de toute façon une réponse inéluctable face à l'augmentation des abonnements et à la dépense d'eau qui s'accentue. La surface du terrain qui appartient à Lorient, a alors une longueur développée de 291,10 mètres. En attendant la construction du deuxième réservoir, le conseil municipal de Lorient propose d'y installer une pépinière qui servirait à faire des élèves pour les jardins publics.

En 1909, suite à la demande du sous-secrétaire d'État à la Guerre concernant la fourniture de l'eau aux établissements de la place forte de Lorient, une protection plus efficace contre les risques de contamination de l'eau est demandée. Les clôtures en maçonnerie du site de l'usine des eaux du Petit-Paradis sont alors rehaussées et une porte d'entrée pour la bâche de descente est installée avec une clôture en briques posées à plat mais suffisamment élevées pour que personne ne puisse atteindre le sommet.

Puis le 17 février 1909, le préfet du Morbihan prend un arrêté dans le cadre des études de captation et d'amenée des eaux de la rivière du Scorff en vue de l'alimentation en eau potable de la ville de Lorient. Pour cela, l'ingénieur spécialiste Georges Brassaud et ses agents sont autorisés à procéder à toutes les opérations nécessaires sur les propriétés privées, même closes, sur les communes de Cléguer, Pont-Scorff, Quéven, Lorient et Keryado.

En 1912, afin d'améliorer la qualité de l'eau, la ville de Lorient ouvre au Petit-Paradis une nouvelle usine de traitement : la Compagnie générale de l'ozone de la ville de Lorient. En outre, à compter du 20 juin 1912, après autorisation du maire de Keryado, la ville de Lorient fait poser une ligne électrique aérienne qui va de la rue de Belgique jusqu'à la station de pompage. En contrepartie, une redevance annuelle par mètre de ligne et par poteau est versée à la commune de Keryado.

Le 10 septembre 1921, suite à une demande de la municipalité de Keryado à la ville de Lorient pour lui fournir l'eau qui alimenterait les bornes fontaines qu'elle souhaite installer sur son territoire, une convention est signée. Pour cela, la convention entre les deux communes, stipule notamment que l'alimentation en eau est fournie par l'usine du Petit-Paradis et stérilisée dans les mêmes conditions que l'eau potable distribuée sur Lorient. Toutes réparations et remplacement de pièces se feront aux frais de Keryado. L'abonnement est au minimum de 365 mètres cubes (200 fournis gratuitement et 165 au tarif de 0,60 francs le mètre cube). Tout dépassement est facturé avec une majoration de 10 % au mètre cube. Un avenant au traité est dressé le 15 février 1923. Le 10 février 1922, la ville de Lorient dresse des factures relatives à la pose de cinq bornes fontaines pour l'alimentation en eau potable des Keryadins : deux dans les rues de Calvin et de La Villeneuve, trois dans la route de Belgique (rue de Belgique).

Mais Keryado voit plus grand. Entre 1923 et 1925, la municipalité de Keryado fait dresser les plans des conduites qui vont lui permettre d'alimenter les bâtiments communaux depuis l'usine des eaux du Petit-Paradis ainsi que ceux d'un réservoir supplémentaire.

Le 15 février 1923, l'architecte Aristide Nabat dresse le devis au nom de la commune de Lorient pour l'alimentation en eau potable de la partie haute de la commune pour les bâtiments communaux [cimetière (un robinet de puisage), mairie et une borne fontaine, écoles (deux robinets de puisage)] ainsi que la construction nouveau réservoir en béton armé (10 x 6 x 1,50 mètres soit environ 60 m<sup>3</sup>) appuyé d'un côté sur le bord supérieur du réservoir existant de 12 000 m<sup>3</sup>. Cette installation peut servir à l'alimentation en haut des habitants.

Le 15 février 1923, il dresse un devis justificatif et estimatif pour l'alimentation en eau potable de la partie basse de la commune soit le quartier de Calvin et la partie haute. Le projet est approuvé en préfecture le 26 avril 1923. Les travaux ont l'obligation d'être exécutés par la ville de Lorient ou sous sa direction. Les dépenses sont remboursées par Keryado. Avant le lancement des travaux, deux propriétaires de la partie haute de la commune, dont un industriel, ont demandé à profiter de ces installations pour être raccordés et contracter ainsi un abonnement. Le projet présenté au conseil municipal de Lorient le 23 mars 1923 est approuvé par le préfet le 27 avril suivant.

Lors du conseil municipal du 15 mai 1923 le maire Jean-Marie Touliou expose l'intérêt que présente pour la santé et l'hygiène publique, l'utilisation d'une eau potable et il exprime l'espoir que le projet soumis à l'examen de l'assemblée n'est qu'une amorce, et que dans un délai plus ou moins rapproché, les édiles de la commune procureront à la population toute entière ce bien-être et cette sécurité. [...] Le conseil municipal [...] démontre que la plupart des puits fournissant actuellement l'eau à Keryado est de qualité douteuse et très souvent en qualité insuffisante. [...] Considérant que le projet répond à un besoin urgent et qu'il procure une sérieuse amélioration à l'hygiène publique, que par la situation voisine de l'usine du Petit-Paradis qui alimente la Ville de Lorient en eau potable, la commune de Keryado est avantageusement située pour bénéficier elle-même des canalisations qui traversent la commune dans toute son étendue. Le conseil valide le projet de Lorient du 23 mars 1923 : un total de 36 350 francs dont 4 600 pour la partie basse et 31 750 pour la partie haute.

Jusque-là, que ce soit la partie haute ou basse de la commune, l'alimentation en eau

s'effectue exclusivement par des puits. Pour la partie basse, l'eau est alors de qualité plus médiocre et en quantité plus insuffisante. Cinq branchements pour bornes fontaines sont effectués sur la commune : trois dans la rue de Belgique, une dans la rue de Calvin et une dans la rue de La Villeneuve.

Pour le réservoir, l'adjudication des travaux a lieu le 25 septembre 1924. Les travaux commencent le 25 octobre. Les travaux de terrassement sont effectués par l'entrepreneur Le Cloirec domicilié à Lorient rue de Brest. Il peut commencer les travaux au 19 janvier 1925. Pour la partie haute, les travaux de canalisation et de fontainerie sont réalisés entre le 23 et 28 février 1925. Le 3 mars 1925 a lieu la réception définitive des travaux des fournitures de fonte (Chappée fondeur au Mans) constatant la fabrique en bons matériaux et la conformité au cahier des charges. Le 29 septembre 1925, a lieu la réception définitive des travaux du réservoir en béton armé, réalisé par l'entrepreneur lorientais Andreatta. Les travaux de terrassement de la partie haute sont également réceptionnés le 29 septembre 1925.

Pierre Philippe directeur de l'usine de la Compagnie de l'ozone est maire de Keryado du 17 juin 1924 au 22 janvier 1927.

En 1924, la ville de Lorient décide de la construction d'un réservoir à Kerguillette destiné à la réception des eaux brutes provenant des anciennes canalisations extérieures à proximité de la station de pompage dans le Scave. Un nouveau réservoir d'une capacité de 4 013 m<sup>3</sup>. Le cahier des charges est dressé le 1er mars 1924. L'adjudication a lieu le 25 mai 1925 et est attribuée à l'entreprise Jammet de Lorient. Le 16 avril 1926, des travaux de béton restent à effectuer pour la mise en état du bassin de Kerguillette. Les travaux ne seraient achevés qu'en décembre 1928.

Le 27 février 1928, de nouveaux devis sont dressés pour l'alimentation en eau des quartiers du Plénéno, de la route de Kerdual, de Saint-Armel, du Pont du Rhun, et du Manio. Le 19 octobre 1928, Aristide Nabat peut lancer les premiers travaux de canalisation qui sont achevés pour le 7 novembre 1930 (canalisations fournies par la société des établissements Chappée du Mans).

Le 2 février 1932, un nouveau devis est rédigé pour l'alimentation en eau potable de la place de la Liberté, la rue Saint-Michel et le chemin de Kerulvé. Le 11 août 1932, un acompte est versé à la Maison Avignon de Dinard pour les travaux réalisés jusqu'au 15 juillet. Le 14 octobre 1932 a lieu la réception définitive des travaux.

Au 5 novembre 1932, il existe sur Keryado trois bouches d'incendies de 80 m/m et 18 de 45 m/m. Il est prévu la pose de quatorze nouvelles bornes de 80 m/m et deux de 80 m/m. Un projet de l'architecte Nabat pour la modification et l'extension du régime de distribution d'eau potable est validé le 6 octobre 1932 par le maire de Keryado. Il prévoit la création d'un réseau autonome de canalisation. Ce projet manquant d'élément n'est pas validé par les ponts-et-chaussées du Morbihan le 30 août 1933. L'ingénieur ordinaire réclame notamment des informations sur le nombre d'habitants ou encore sur la propriété des conduites déjà existantes. Le 18 décembre suivant, le nouveau dossier est toujours jugé incomplet. Le 16 janvier 1934, malgré des précisions apportées par l'architecte, il réclame de nouvelles justifications afin de pouvoir se prononcer.

En juin 1935, il commence à être envisagé que chaque propriétaire d'immeubles soit mis dans l'obligation de se brancher à une canalisation d'eau dont les travaux sont exécutés dans le courant du dernier semestre. L'adjudication de la première tranche des travaux a lieu le 28 octobre 1935. Une borne fontaine supplémentaires est installée dans le lotissement du Rouho, à l'angle des rues Bouligand et Berthelot à l'usage des personnes qui n'ont pas de branchement. Le 3 janvier 1938, le maire de Keryado demande à celui de Lorient de faire installer par son service des travaux, une borne supplémentaire pour l'angle des rues Berthelot et Foch (actuelle rue docteur Calmette).

Pour la fourniture de l'eau et son prix, plusieurs avenants à la première convention du 10 septembre 1921 sont établis entre les deux communes : 15 février 1923, 21 avril 1923, 3-12 octobre 1931, 20 juin 1926, 9-21 juillet 1930, 5-26 mai 1931, 21 août 1936. En juin 1930, une convention est passée pour stipuler que la ville de Lorient donne les compteurs de la ville en location moyennant une redevance annuelle de 440 francs par compteur. Un dernier avenant est signé par Svob et Le Maux, le 18 janvier 1938, pour l'augmentation du prix de l'eau. En clair, le service de distribution d'eau potable est exploité en régie directe par la Ville de Lorient. Outre le prix, Jean Le Maux ira jusqu'à téléphoner au maire de Lorient pour se plaindre d'une consommation d'eau, qui lui semble très excessive pour l'année 1937, suite aux dires d'un des employés de l'usine des eaux (problème sur le compteur installé sur la conduite de départ du réservoir surélevé. Le 7 juin 1938, l'ingénieur de la ville de Lorient apporte un démenti au maire de Keryado. De fait, avec les travaux, où Keryado se dote de son propre réseau de façon progressive équipé d'un compteur à l'usine et certains équipements, établissements ou bornes fontaines qui restent branchés sur le réseau de la Ville de Lorient, la facturation est alors sujette à contestation de part et d'autre. Le 22 octobre 1937, le conseil municipal de Keryado, décide de donner à Lorient l'exploitation conditionnelle du réseau de Keryado et la construction des branchements particuliers.

Le 10 juillet 1936, pour des raisons d'hygiène et de santé publique, un arrêté municipal annonce que tous les immeubles de Keryado devront être pourvus d'eau potable et que la ville de Lorient est chargée de l'exploitation du réseau d'eau de Keryado. Aussi, les propriétaires devront s'entendre avec les services des travaux de Lorient pour le raccordement soit les travaux, l'achat ou la location pour les branchements et compteur. De fait, les demandes sollicitant un branchement d'eau sur le réseau d'alimentation de la commune pour des maisons, des immeubles ou des chantiers de construction sont alors de plus en plus nombreuses. À titre d'exemple, le 19 janvier 1938, le maire adresse un courrier à une propriétaire domiciliée dans le Finistère afin qu'elle fasse raccorder son bien du 60 rue de Belgique, avant d'être verbalisée et poursuivie pour non-respect de l'arrêté municipal.

À partir du 12 octobre 1936, dans la cadre des travaux d'extension du réseau d'eau, la rue de Bretagne est interdite à la circulation. Jusque-là, les canalisations utilisées pour alimenter Keryado étaient uniquement celles d'acheminement de l'eau pour la commune de Lorient qui facturait alors à l'aide de compteurs. Les nouveaux réseaux keryadins auront un compteur indépendant. À chaque nouvelle canalisation installée, un procès-verbal d'essai de bonne pression est établi notamment pour le marché du 26 octobre 1935 : le 26 août 1936 la rue et l'impasse des Travailleurs sont conformes ; le 27 août 1936 les rues Bouligand, Foch (Calmette) et de Belgique côté Nord jusqu'au chemin de Kerdual (rue de Kerdual) sont

conformes ; le 3 septembre 1936 la rue de Belgique côté Nord du chemin de Kerdual à la place de la Liberté est conforme ; le 11 septembre 1936 la place de la Liberté et la rue de Belgique côté Nord de la place jusqu'à l'usine sont conformes ; le 22 septembre 1936 la rue de Belgique côté Sud de la rue du Plénéno à l'usine est conforme ; le 29 septembre 1936 la rue de Belgique côté Sud de la rue Saint-Clément à la rue du Plénéno est conforme ; le 7 octobre 1936 la rue de Belgique de la rue Saint-Clément à la rue de Calvin ainsi que les rues Huet et de Calvin sont conformes ; le 20 octobre 1936 la rue de Bretagne de la rue de la Fontaine (Laboureurs) au chemin Thibaut est conforme ; le 23 octobre la rue de Bretagne du chemin Thibaut à la rue du Plénéno est conforme ; le 3 novembre 1936 la partie keryadine de la rue Louis Roche est conforme.

Les travaux sur la rue de Belgique permettront à la Ville de Lorient de brancher ses administrés de la rue Paul Guieysse sur les canalisations de Keryado avec compteur annexe.

Afin de financer les travaux, le 16 mars 1936, le maire de Keryado contracte un prêt de 460 000 francs auprès de la Caisse nationale des retraites.

Des travaux complémentaires sont à nouveau lancés à partir de mars 1937. La réception définitive de cette tranche de travaux est prononcée le 3 mai 1938.

Bien que la mise en place d'un réseau de canalisation doive régler les problèmes de la qualité de l'eau sur la commune, un rapport du laboratoire de bactériologie de la Marine Nationale du 15 septembre 1938, indique la présence de bactéries putrides (680 microbes par  $\text{cm}^3$  d'eau et 20 colibacille par litre. Ce prélèvement ayant été effectué au robinet de la cour de la Mairie alarme les autorités car cette eau est consommée par les enfants des écoles publics. Une analyse sur la même borne, effectuée le 3 juin 1938 mentionnait une faible présence de bactéries putrides (216 microbes par  $\text{cm}^3$ ) et aucun colibacille. L'eau étant jugée seulement assez bonne, de nouveaux prélèvements avaient donc été prévus par le bureau municipal d'hygiène.

Le 13 décembre 1938 un marché est passé avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour continuer l'extension du réseau complémentaire. Ce nouveau marché est jugé avantageux car dans sa soumission, la Compagnie a accepté les tarifs pour les travaux qui sont du même montant que ceux de l'adjudication du 28 octobre 1935.

Au 16 août 1939 l'architecte Aristide Nabat en tant que directeur des travaux dresse un décompte financier de 92 642 francs pour travaux de canalisations supplémentaires. En effet la ville de Keryado est redevable à celle de Lorient pour plusieurs rues qui se sont vues dotées de canalisations supplémentaires : place de la Liberté ; rues du Plénéno, Duliscouët, Bouligand, de Kerulvé, de Ploemeur, Saint-Clément, Saint-Joseph, de la Fontaine (des Laboureurs), Maréchal Foch (docteur Calmette) ; impasses de la Poste, des Travailleurs, Saint-Michel et le chemin de Kerdual.

## Lavoirs

La naissance des nouveaux quartiers de la reconstruction, associée à d'importants travaux

d'assainissement apportant modernité et confort, amorce la disparition programmée des lavoirs de Keryado, que ce soit les lavoirs publics et privés encore utilisés au lendemain de la guerre. Le lavoir du Pont de Rhun (La Grenouillère) est construit par le cimentier-mosaïste Louis Andréatta sur un terrain de 341 m<sup>2</sup> acheté à Alexis Lomenech qui en autorise la vente le 18 juillet 1930. La réception des travaux a lieu le 8 décembre 1931.

Le lavoir du Rouho, propriété de la ville de Lorient, est clôturé en novembre 1931 par un double financement de Keryado et de Lorient, le lavoir étant fréquenté par de nombreuses personnes de Keryado. Le conseil municipal a en effet accepté le 3 août 1931 de participer à ses frais à hauteur égale de ceux de la ville de Lorient. Le 9 mai 1933, au vu du site du lavoir devenu trop exigu face à sa fréquentation et qui ainsi ne répond plus aux règles d'hygiènes les plus élémentaires, le conseil municipal de Lorient décide d'acheter une parcelle de terrain qui l'entoure, soit 2 740 m<sup>2</sup>. Avec les années qui passent, l'utilisation de ce lavoir par les ménagères de Keryado est abordée à plusieurs reprises au conseil municipal de Lorient. Certains conseillers municipaux pensent que la commune de Keryado devrait participer en conséquence à tous les frais d'entretien de ce lavoir intercommunal et même payer une indemnité à Lorient pour l'eau où même ne plus avoir accès à ce lavoir qui est la propriété de la ville de Lorient. Lavoir très fréquenté, son utilisation réservée au Lorientais comme son agrandissement, sont des sujet récurrent. Le maire de Lorient fait effectuer une enquête en mai 1939 qui met en avant l'utilisation majoritaire de ce lavoir par des blanchisseuses professionnelles. Il envisage ainsi le versement d'une redevance pour ces dernières. Le 3 mai 1940, le maire de Lorient déclare qu'il ne peut rien faire pour des « travaux d'une certaine envergure ». Transformer ce lavoir en lavoir couvert a été décidé par le conseil municipal de Lorient et le 30 mai 1907 le conseil municipal confirme que la commission des travaux s'est occupée des couvertures du lavoir et qu'une ouverture y a été décidée au milieu de la couverture. En hiver, il ouvre à 7h30 le matin et ferme à 18h00. Un employé de l'atelier communal est chargé du remplissage des lavoirs le matin et non le soir afin d'éviter de trouver l'eau glacée notamment le lundi matin comme c'est régulièrement l'occasion au lavoir du Rouho en 1920, alors que les lavoirs municipaux sont fermés le dimanche.

En 1932, le conseil envisage la construction d'un lavoir rue de la Voûte mais faute de trouver un terrain solidement assis, le projet est abandonné en 1935. Le 3 juin 1936, des blanchisseuses réclament des baisses dans les cabinets du lavoir de Pont-Emplar (lavoir du Manio). Ce lavoir couvert en 1935 est éclairé à partir de 1939. Le lavoir du Manio qui a un compteur divisionnaire a pour l'année 1937, une consommation d'eau de 4 623 m<sup>3</sup>. Outre le lavoir, il existe dans la rue du Manio une blanchisserie privée qui consomme annuellement environ 2 600 m<sup>3</sup> d'eau.

Le 23 mai 1947, les cinq lavoirs communaux sont en achèvement de travaux de réparation et le lavoir privé de Saint-Armel a également été réparé par la municipalité suite à une demande des habitants du quartier. Avant 1947, il existe un lavoir privé à deux bacs au manoir de Kerlétu, le bassin de la fontaine du Bourgneuf.

Au début des années 1950, il est recensé treize lavoirs opérationnels sur Keryado : cinq lavoirs publics [un à La Grenouillère, deux au Manio rue des Lavoirs, deux doubles à Kersabiec achetés en 1931 à monsieur Ruban (Poul Arlaou, dit le « lavoir du Pou et Poul Argand, dit « lavoir d'Argent »)] ; cinq lavoirs privés (Kersabiec près de la rue Pierre

Philippe, Le Plénéno près du chemin de Penher Le Brec'h, Saint-Armel près de la chapelle, Kerulvé dans le vallon qui dépend du manoir du Pouillot, Saint-Uhel près du château de Saint-Uhel).

À cette liste, il convient d'ajouter les trois lavoirs temporaires des cités de baraques : deux bacs à la cité Jean Le Maux, un bac à la cité de Kerforn et un bac à la cité du Mir.



## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

# Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)